hydroélectrique sur la rivière Romaine

P X NP Projet d'aménagement d'un complexe

par Hydro-Québec Basse-Côte-Nord

6211-03-005



MÉMOIRE DU REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à l'occasion des audiences publiques pour l'examen du projet hydroélectrique La Romaine

10 décembre 2008

Table des matières

1.	. Présentation du Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec	2
2.	Introduction: La Romaine, un projet qui répond aux aspirations du RJCCQ	4
3.	La Romaine favorise le développement économique de la Côte-Nord	5
	1.La Romaine favorisera la rétention et l'attraction des jeunes pour la Côte-Nord	5
	2.La Romaine : pour contrer le ralentissement économique de la Côte-Nord	6
4.	Un projet qui contribuera au fonds des générations	9
5.	Un projet qui favorise l'utilisation d'une source d'énergie renouvelable	11
6.	Conclusion	12
7.	Références	13

1. Présentation du Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec

Le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (ci-après « RJCCQ » ou « Regroupement ») rassemble plus de 6 000 membres, répartis au sein de 22 jeunes chambres de commerce ou d'organisations similaires provenant des quatre coins du Québec. À ce titre, il se veut le porte-parole de jeunes entrepreneurs, gens d'affaires et professionnels qui sont les décideurs de demain et la relève du monde des affaires du Québec.

La mission du RJCCQ est de promouvoir et de défendre les intérêts sociaux et économiques de ses membres, et ce, principalement au niveau provincial. À cet égard, il s'intéresse particulièrement aux questions relatives à l'entreprenariat jeunesse, à l'ouverture des marchés aux jeunes entrepreneurs et au marché du travail, que ce soit l'organisation du travail, la conciliation travail-famille, la formation et la qualité de la main-d'œuvre, la création d'emplois, l'exode des cerveaux ou encore la responsabilité sociale de l'entreprise. Bref, le RJCCQ travaille à trouver des pistes de solutions durables au développement économique du Québec.

Pour mener à bien cette mission, le RJCCQ bénéficie d'une présence significative au sein de diverses tribunes, dont la Commission des partenaires du marché du travail, le Comité consultatif Jeunes d'Emploi-Québec, le conseil d'administration de la Fédération des chambres de commerce du Québec, l'équipe de travail sur la compétitivité des entreprises et l'innovation sociale, le Conseil de gestion de l'assurance parentale, Question-Retraite, Commodus conciliation travail-famille, etc.

LES MEMBRES DU RJCCQ

Le Jeune chambre de commerce et d'affaires de Lanaudière-Sud

La Jeune chambre de commerce du Saguenay

La Jeune chambre de commerce haïtienne

La Jeune chambre de commerce de Lotbinière

La Jeune chambre de commerce de la Mauricie

La Jeune chambre de commerce de Montréal

La Jeune chambre de commerce de Québec

La Jeune chambre de la Manicouagan

La Jeune chambre de Rimouski

Le Regroupement des jeunes gens d'affaires de Laval

Le Comité Relève entrepreneuriale Jeunesse de la Chambre de commerce et d'Industrie Thérèse-de Blainville

Comité Jeunesse de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu

Jeunes gens d'affaires de la Chambre de commerce française du Canada

Nouvelle Génération d'Affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud

Division des jeunes adultes de la Chambre de commerce juive

La Relève affairée de la Chambre de commerce de Sherbrooke

Réseau des jeunes gens d'affaires de Val St-François

Réseau des Entrepreneurs et Professionnels Africains

Aile jeunesse de la Chambre de commerce Latino-Américaine du Québec

Commission Jeunesse de la Chambre de commerce et d'industrie de Ville St-Laurent

Génération avenir Granby

Membre relève

Association étudiante de l'École des sciences de la Gestion de l'UQAM

2. Introduction : La Romaine, un projet qui répond aux aspirations du RJCCQ

Le RJCCQ a toujours revendiqué une vision à long terme dans les actions gouvernementales, notamment sur les conditions économiques et de vie des générations futures. Un projet tel que La Romaine aura certainement un impact sur les générations actuelles et futures du Québec et s'inscrit ainsi dans un contexte de développement durable de notre société. À cet égard, la consultation publique sur le projet de la Romaine interpelle forcément le RJCCQ et ses 6 000 membres. Il allait donc de soi que le RJCCQ présente un mémoire sur un projet qui aura des impacts non négligeables sur le développement du Québec.

Le RJCCQ adhère et partage les principes établis par Hydro-Québec dans la réalisation du projet, c'est-à-dire aux trois conditions qui ont été fixées par l'entreprise pour réaliser le projet: la rentabilité, l'acceptabilité environnementale et l'accord des communautés locales. Le RJCCQ adhère au fait que les études reliées et les données recueillies lors de l'avant-projet ont permis à Hydro-Québec de présenter l'élaboration du meilleur projet possible.

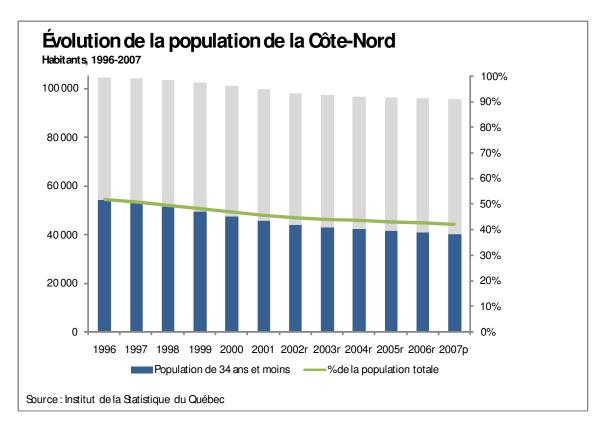
Bref, le RJCCQ est favorable au projet et les prochains paragraphes expliquent en quoi ce serait une bénéfique pour le développement durable de la Côte-Nord et du Québec en entier. Notez toutefois que ce mémoire n'a pas la prétention de couvrir l'ensemble de tous les agrégats du projet, il est basé sur les valeurs exprimées par les membres du RJCCQ.

L'argumentaire de ce mémoire est divisé en trois sections distinctes : le développement économique de la Côte-Nord et du Québec, la contribution de ce projet au Fonds des générations et les sources d'énergie renouvelables.

3. La Romaine favorise le développement économique de la Côte-Nord

1. La Romaine favorisera la rétention et l'attraction des jeunes pour la Côte-Nord

L'exode des jeunes vers les grands centres est une problématique commune aux régions ressources et la Côte-Nord n'en fait pas exception. L'exode migratoire des jeunes freine l'expansion urbaine et entraîne une diminution du nombre de jeunes travailleurs disponibles ce qui constitue une contrainte importante pour l'implantation de nouvelles entreprises et pour le développement économique en général. Des projets, comme celui de La Romaine sont donc primordiaux pour assurer le développement économique de la région de la Côte-Nord et pour favoriser la rétention et le développement de la relève.

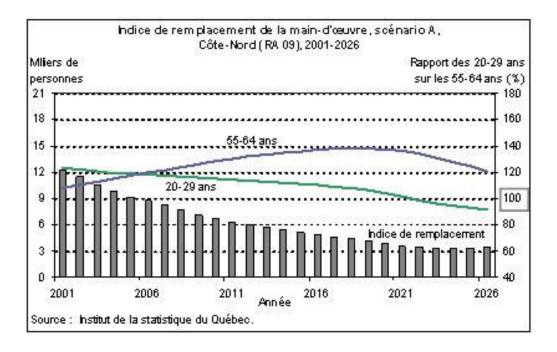


En 2007, selon l'Institut de la Statistique du Québec, la population des 34 ans et moins de la Côte-Nord représentait 42 % de la population totale de la région en 2007. Depuis 1997, alors que les jeunes représentaient 52% de la population totale de la Côte-Nord, il y a plus de 14,000 jeunes de moins qui y habitent. La Côte-Nord demeure une région où le poids des plus jeunes est très important par rapport à l'ensemble de sa population, mais la tendance à la migration des jeunes vers d'autres régions du Québec devrait continuer à s'accentuer selon les plus récentes perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec. En effet, la population totale de la Côte-Nord devrait continuer à décroître au cours des années à venir.

Le départ d'une partie des jeunes d'un territoire vers les grands centres n'est pas un phénomène nouveau. Au cours du dernier siècle, l'exode rural a amené des centaines de milliers de personnes à quitter les régions rurales pour s'établir dans les grands centres.

Étant donné le taux de natalité élevé jusque dans les années 1960, cela a, sauf exception, peu affecté les régions, puisque la croissance démographique demeurait positive. Cependant, avec le vieillissement généralisé de la population, la rétention des jeunes dans les régions-ressources demeure une des conditions essentielles pour assurer le développement économique de celles-ci.

Les projections de l'Institut de la Statistique du Québec démontrent que la Côte-Nord sera affectée par le vieillissement de la population et prédisent que l'indice de remplacement calculé via le rapport entre la population âgée entre 20 et 29 et la population âgée entre 55 à 64 ans est déjà sous le seuil de remplacement et devrait atteindre 60% en 2026. Ceci signifie qu'il y aurait un manque de plus de 4 000 personnes simplement pour remplacer la génération qui sera à la veille de la retraite.



2. La Romaine : pour contrer le ralentissement économique de la Côte-Nord

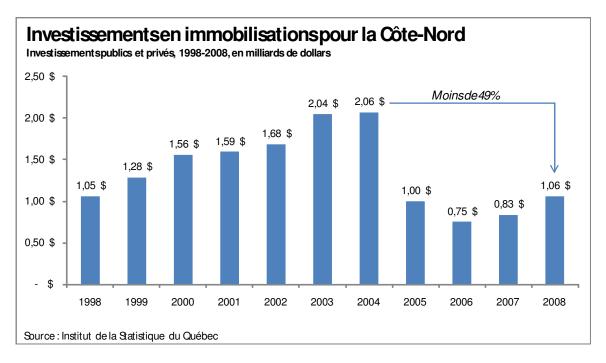
Comme le signale le Survol de la situation économique de Desjardins, daté d'octobre 2008, l'économie de la Côte-Nord bat au rythme des grands chantiers. Ainsi, pour attirer et retenir les jeunes en région, il est incontournable de créer des opportunités de carrière, via de grands projets, comme celui de la Romaine.

Divers facteurs ont exercé une pression à la baisse sur la demande de main-d'œuvre dans la Côte-Nord et le Nord-du-Québec au cours des dernières années. Le ralentissement de l'industrie forestière et de la transformation du bois a entraîné la mise

à pied de plus de 1 500 travailleurs permanents et temporaires depuis 2005. D'autre part, les grands chantiers hydroélectriques ont été moins nombreux.

Ces ralentissements dans l'activité économique de la région ont fragilisé les perspectives d'emplois pour les jeunes de la région. Selon l'enquête sur la population active de Statistique Canada qui comptabilise ensemble l'information du marché du travail de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, en date du 7 novembre 2008, ce grand territoire comptait 49 100 emplois et affichait un taux de chômage de 9,2 % (6,8 % en 2007). C'est la première fois en 20 ans que le niveau de l'emploi se situe sous la barre des 50 000 emplois durant deux années consécutives.

D'un autre côté, bien que pour 2008 les investissements en immobilisations devraient connaître une sensible augmentation de 26% par rapport à 2007 et se chiffrer à 1,06 milliards de dollars pour la Côte-Nord, selon l'Institut de la Statistique du Québec, ce chiffre est bien bas en comparaison au 2,06 milliards de dollars investis dans la région en 2004. Le projet de la Romaine, avec la création de plus de 2000 emplois durant la pointe des travaux du projet de 2011 à 2016, contribue donc sensiblement à renverser cette tendance.



De plus, il est possible de croire qu'au-delà des quelques 2,000 emplois prévus par le promoteur durant la construction du projet et de la centaine qui demeureront par la suite, les retombées du projet, évaluées à 1,3 milliards de dollars pour l'ensemble de la région, exerceront une pression directe et indirecte sur le besoin de travailleurs dans d'autres domaines. Le projet de la Romaine stimulera autant le marché du travail que les dépenses en immobilisations au cours des cinq à dix prochaines années.

Premièrement, des entreprises de biens (machines, outils, matériel de transport, etc.) et de services (ingénierie, transport, administratif, immobilier, etc.) de la région seront appelées à remplir certains contrats liés à ce chantier. Les retombées des grands chantiers ont aussi une influence positive sur la demande de main-d'œuvre du côté des

services d'enseignement, de santé, d'hébergement et de restauration. Deuxièmement, des municipalités profiteront des redevances perçues afin de revitaliser leurs infrastructures. Troisièmement, ce projet nécessitera la construction d'une route de 150 kilomètres qui facilitera l'accès à de nouveaux territoires aux prospecteurs et aux explorateurs miniers. Ces infrastructures feront en sorte que les retombées de la Romaine deviendront des bases pour le développement économique à long terme de la région en rendant accessible par la route tout un pan de la Côte-Nord, tant au niveau du tourisme qu'au niveau de l'exploitation des ressources naturelles de ce territoire.

Cependant, il faudra que tous les intervenants investissent pour profiter pleinement de ses retombées. La formation de main-d'œuvre sera un facteur à considérer afin d'assurer une relève qualifiée et d'accroître les connaissances des travailleurs disponibles. La revitalisation de centres urbains (développement résidentiel, ajout de commerces, etc.) et l'amélioration des services publics (santé, loisirs, services sociaux, etc.) pourraient, quant à eux, contribuer à retenir la population et à attirer de nouvelles familles dans ces deux régions.

Ainsi, le projet de la Romaine devrait contribuer à développer des conditions favorables, empreintes d'opportunités et de développement économique, pour garder les jeunes chercheurs d'emploi dans la Côte-Nord et pour attirer des travailleurs en provenance des autres régions ou de l'extérieur de la province. De plus, ce projet représentera de nouvelles opportunités de carrière pour les jeunes personnes prêtes à entrer sur le marché du travail qui vont au-delà de ceux liés directement aux chantiers hydroélectriques.

4. Un projet qui contribuera au fonds des générations

La dette du Québec est très élevée. Au 31 mars 2006, elle atteignait 118,2 milliards de dollars, c'est-à-dire 15 551 dollars pour chaque Québécois. L'importance de la dette peut véritablement être évaluée lorsque l'on compare la situation du Québec à celle des autres juridictions. En effet, le Québec est la province la plus endettée parmi les provinces canadiennes avec un ratio dette/PIB de 42,7 %. Selon l'économiste Pierre Fortin, cet endettement se chiffrait en 2006, au top 5 des pays de l'OCDE les plus endettés en regard de leur PIB. Seuls le Japon, la Grèce, l'Italie et la Belgique ont une plus grande dette en proportion de leur PIB que le Québec.

Dans une certaine mesure, l'endettement élevé du Québec pourrait se justifier s'il avait servi essentiellement à financer des immobilisations ou des mises de fonds rentables dans les sociétés d'État à vocation économique. Or, plus des trois quarts de la dette du Québec, c'est-à-dire 90,7 milliards de dollars, ont été accumulés au cours des 30 dernières années pour financer des dépenses courantes. Il reste donc aujourd'hui une dette importante que les prochaines générations devront payer en recevant, en contrepartie, peu de bénéfices.

Dans le contexte d'une économie mondialisée où les chocs économiques peuvent survenir tant d'un soubresaut national qu'international, comme nous le démontre les répercussions sur l'économie canadienne de la crise du marché immobilier américain, cette dette expose les finances publiques à un risque accrue au niveau des taux d'intérêts et réduit ainsi la marge de manœuvre du gouvernement au niveau de sa gestion budgétaire. Ainsi, comme l'énonce Pierre Fortin, une hausse de seulement 1% des taux d'intérêt sur la dette du Québec représenterait une charge annuelle à long terme de 1,2 milliards de dollars.

Dans le cadre de son budget 2006-2007, le gouvernement du Québec a annoncé la création du Fonds des générations, dédié à la réduction de la dette du Québec, pour assurer la pérennité du financement des programmes sociaux en favorisant ainsi l'équité intergénérationnelle dans un contexte de vieillissement de la population.

Hydro-Québec contribue au financement de ce fonds par le versement de redevances hydrauliques. Prévues par la *Loi sur le régime des eaux* et par la *Loi sur Hydro-Québec*, ces redevances s'élevaient, pour 2007, à 3,359 \$ par 1 000 kWh d'électricité ou d'énergie brute générée. Elles sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Tel que suggéré par le promoteur, la nouvelle capacité de production du complexe de la Romaine permettra à Hydro- Québec d'accroître ses exportations d'électricité. Les exportations augmenteront dès la première mise en service prévue à la fin de 2014. Leur niveau absolu dépendra par la suite des ventes additionnelles qu'Hydro-Québec Production pourra réaliser au Québec. En l'absence de telles ventes, les exportations additionnelles seraient de 8 TWh.

Ainsi, le montant cumulé des redevances hydrauliques générées par le complexe de la Romaine et versées au gouvernement du Québec à la fin de 2030, soit après dix années de pleine production du complexe, pourrait s'élever à environ 488,8 M\$. En somme, le gouvernement du Québec profitera via des taxes et redevances de l'ordre de 1 milliard de dollars pour les dix premières années d'exploitation du complexe, et cette somme n'inclut pas les revenus fiscaux de l'ordre de 800 M\$ générés durant la construction.

5. Un projet qui favorise l'utilisation d'une source d'énergie renouvelable

Hydro-Québec, en misant sur le développement de son potentiel hydroélectrique, via le projet de la Romaine, pourrait renforcer sa position de partenaire central sur le nouvel échiquier énergétique nord-américain où les sources d'énergies renouvelables et propres seront mises de l'avant au détriment des sources émettrices de gaz à effets de serre comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel. La participation d'Hydro-Québec aux marchés en périphérie du Québec permet et continuera de permettre de réduire substantiellement les émissions de GES dans la région Nord-Est de l'Amérique du Nord. À titre indicatif, tel que mentionné dans l'étude d'impact d'Hydro-Québec, le complexe de la Romaine permettra d'éviter des émissions de GES de l'ordre de 3 millions de tonnes annuellement, par rapport à la même quantité d'électricité produite par du gaz naturel, ou d'environ 7,5 millions de tonnes, par rapport au charbon.

Plus de 70% de la production d'électricité aux États-Unis et 26% en Ontario proviennent de centrales thermiques émettrices de gaz à effet de serre. Pour y contrer, le président américain nouvellement élu, Barack Obama, et le gouvernement de l'Ontario ont énoncé leur engagement à réduire leur recours à des sources d'énergie polluante.

Plus récemment, le 29 août 2007, dans son plan intégré visant à évaluer les besoins de la province en approvisionnement en électricité acceptable du point de vue environnemental, l'Office de l'électricité de l'Ontario a déterminé des besoins élevés en électricité à moyen et à long terme. Il prévoit notamment que la production de 6 500 MW provenant de centrales au charbon cessera d'ici 2014 et que trois centrales nucléaires existantes atteindront la fin de leur vie utile en 2020. De ce fait, d'ici 2020, environ les deux tiers des équipements actuels de production d'électricité auront atteint la fin de leur vie utile. Les projections montrent que, dès 2013, les besoins dépasseront la capacité combinée des ressources actuelles qui seront toujours en service et des nouvelles ressources déjà confirmées. Cette situation devrait normalement s'accentuer par la suite.

6. Conclusion

En résumé, le Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce supporte le projet de complexe hydroélectrique du promoteur sur la rivière Romaine. Nous avons tâché de mettre de l'avant les faits saillants du projet qui répondent à nos préoccupations en matière de développement économique des régions, du souci de l'équité intergénérationnelle ainsi qu'en matière de développement durable.

Comme nous l'avons énoncé, la Côte-Nord bât au rythme des grands chantiers et ce sont ces grands chantiers, tant miniers, forestiers, qu'hydroélectriques qui permettent le développement économique de la région tout comme la création d'opportunités de carrière pour les jeunes, aidant ainsi à freiner l'exode rural qui sévit présentement et qui devient de plus en plus une menace au développement économique, en contexte de vieillissement de la population.

D'autre part, ce projet permettra à Hydro-Québec de contribuer près de 500 millions de dollars de plus au Fonds des générations créé par le gouvernement du Québec pour tâcher d'éliminer la dette publique et ainsi veiller à l'équité intergénérationnelle.

Nous reconnaissons cependant les risques d'un tel projet tant dans l'exécution que dans l'impact sur l'aménagement du territoire naturel et l'impact probable sur la faune et l'environnement de la région. Cependant, il nous semble que le promoteur a pris les préoccupations nécessaires pour assurer que ce projet se fasse en respecter les règles de développement durable de la société et des instances réglementaires.

D'autre part, pour bien escompter l'impact environnemental du projet, nous croyons qu'il est important d'aller au-delà de l'impact qu'aura les infrastructures du projet de la Romaine sur la région et de tenir compte, comme nous l'avons énoncé précédemment, de l'apport à la lutte aux gaz à effet de serre au niveau continental qu'il aura. Nous estimons que bien que la construction de complexe hydro-électriques peuvent avoir des impacts sur l'aménagement du territoire, cette source d'énergie demeure l'une des plus propres et renouvelable présentement disponibles et demeure une alternative attrayante au gaz naturel et au charbon.

Le Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce est donc favorable au projet de la Romaine et juge que celui-ci demeure un levier majeur pour le développement économique de la Côte-Nord, offrira des opportunités de carrière aux jeunes de cette région, et supportera, dans un souci de développement durable, la lutte aux gaz à effets de serre à l'échelle continentale.

7. Références

Desjardins Études Économiques, *RÉGIONS ADMINISTRATIVES DE LA CÔTE-NORD ET DU NORD-DU-QUÉBEC, Survol de la situation économique*, étude régionale, volume 6, Octobre 2008. Disponible en ligne sur www.desjardins.com/economie

Finances Québec, Plan budgétaire 2006-2007, Mars 2006. Disponible en ligne sur

http://www.budget.finances.gouv.gc.ca/budget/2006-2007/index.asp

FORTIN, Pierre, *Faut-il rembourser la dette?*, présentation à l'Université du Québec à Montréal, frévrier 2006.

Hydro-Québec Production, Complexe de la Romaine – Étude d'impact sur l'environnement, 2008. Disponible en ligne sur http://www.hydroguebec.com/romaine/documents/etude.html

Institut de la Statistique du Québec, Les régions et le défi du renouvellement de la maind'œuvre, 2005. Disponible en ligne sur

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pop_travail/graph_region_09.htm

Institut de la Statistique du Québec, *Population selon le groupe d'âge et le sexe, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1996 et 2001-2007,* 2008. Disponible en ligne sur http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil09/societe/demographie/demo_gen/popage09.htm

Institut de la Statistique du Québec, *Dépenses en immobilisation et en réparation de l'ensemble des secteurs du SCIAN1*, par région administrative, Québec, 1998-2008, 2008. Disponible en ligne sur

http://www.stat.gouv.gc.ca/donstat/econm finnc/conjn econm/inves/ipp histo tous.htm

Statistiques Canada, *Dernier Communiqué de l'enquête sur la population active*, 7 novembre 2008. Disponible en ligne sur http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/labour-travail/lfs-epa/lfs-epa-fra.pdf